

Saison
26 - 27

Foyers 71
Ruraux

LE GUIDE DE L'ASSO ADHÉRENTE

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES FOYERS RURAUX
DE SAÔNE-ET-LOIRE

FOYERS RURAUX — 3 KM

C'est par où
les Foyers ?

Par ici,
suis-moi !

Le guide pour vous accompagner dans votre adhésion tout au long de l'année !

VALEURS

POURQUOI ?

Partager les mêmes valeurs, c'est ce qui nous rassemble et nous permet de parler le même langage !

- Définition de notre état d'esprit
- Apport de sens et de cohésion
- Création d'un cadre rassurant
- Guide des décisions et des actions
- Cohérence individualité et collectif
- Sentiment d'appartenance
- Engagement et motivation

(LISTE NON EXHAUSTIVE !)

ET LES AUTRES

parmi lesquelles :

Diversité
Citoyenneté
Respect
Cultures
Solidarité
Territoires
Tolérance
Transmission
Intergénération
Écoute

LA PRINCIPALE :

L'ÉDUCATION POPULAIRE

Ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui oeuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple et augmentent leur puissance démocratique d'agir.

(Christian Maurel, sociologue et philosophe)

ET POUR VOUS, C'EST QUOI L'ÉDUC' POP' ?

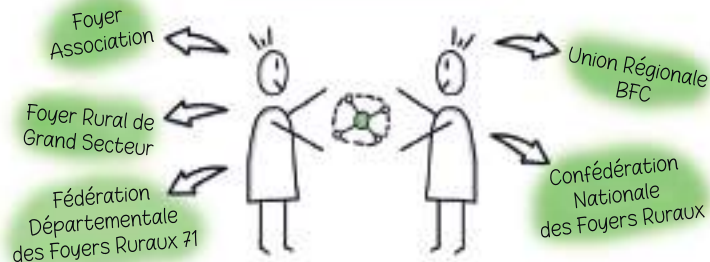
ET LA FD DANS TOUT ÇA

extrait des statuts :

La FDFR 71 a pour objectif de fédérer les Foyers Ruraux, les FRGS et les Associations adhérentes dans les domaines du sport en milieu rural, de l'animation, de la diffusion culturelle et de l'éducation populaire, pour le développement des territoires ruraux du département de Saône-et-Loire.

RÉSEAU

DU LOCAL AU NATIONAL



FOYER / ASSOCIATION

FRGS

FDFR 71

UR

CNFR

→ Animent la vie locale par des activités sportives, artistiques, sociales...

→ Secteurs qui coordonnent et mutualisent le lien avec la FDFR 71. Apportent un soutien aux FR et Associations de leur territoire, font le lien entre ce dernier et la FDFR 71 et organisent divers types d'événements. Au nombre de sept.

→ La tête de réseau départementale, que vous découvrez tout au long de ces pages !

→ Joue un rôle de représentante auprès de la Région, recherche des financements...

→ Est garante des actions portées par le mouvement sous l'égide des agréments, organise des rencontres entre bénévoles et professionnel·les, permet d'obtenir différents avantages...

LE SAVIEZ-VOUS ?

La FD peut vous accompagner dans la demande d'un agrément Jeunesse et Éducation Populaire. Ce dernier permet à l'État de reconnaître et valoriser les activités des associations concernées et à ces dernières d'accéder à certains dispositifs financiers (subventions spécifiques...), organes décisionnaires (participation aux instances de concertation...), etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La FD peut mettre en relation le réseau sur divers sujets, par exemple :

- recherche d'un·e intervenant·e pour une activité,
- organisation de rencontres pour échanger, s'inspirer...
- mobilisation du national sur une question spécifique,
- et surtout, selon vos besoins !

RESSOURCES

POUR VOUS ACCOMPAGNER

quelques exemples :

ASSOPRATIK

Plateforme destinée à faciliter la gestion associative, regroupant des outils tels que BasiCompta®, HelloAsso et...

GESTANET

Outil permettant de gérer son adhésion et celles de ses adhérents tout au long de l'année.

LABEL "ÉDUCATION POPULAIRE POUR LA CULTURE"

Délivré aux structures développant des projets d'éducation artistique et actions culturelles au plus près des habitant-es.

IMMATRICULATION TOURISME

Obligation légale selon les événements touristiques organisés.

SERVICE CIVIQUE

Agrément qui permet de proposer à des volontaires de 16 à 25 ans des missions d'intérêt général.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Service gratuit, valable 24 h, pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes via la CNFR.



FORMATIONS

Proposées par la FD et la CNFR, favorisant la rencontre et le partage.

GUID'ASSO

Réseau d'appui à la vie associative, permettant d'avoir un-e référent-e au plus près de chez soi ; centre de ressources.

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Après de la SACEM, la SADC et la SPRE, en mettant la CNFR comme fédération d'affiliation.

AGRÈMENT COMPLÉMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Label légitimant les interventions dans les établissements scolaires, en complémentarité des programmes de l'E.N.

PRÊT DE MATÉRIEL

Après de la FD (grilles d'exposition, matériel radio...).

PROJETS

LES RAISONS

de monter un projet :



- Élaborer ensemble
- Organiser des temps de rencontre, de convivialité
- Répondre à un besoin de la population
- Permettre de faire de nouvelles découvertes
- Créer du lien entre les habitant-es
- Renforcer les liens avec les partenaires locaux
- Etc.



ET VOUS, QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE ?

FOCUS SUR L'E.V.S.

Espace de Vie Sociale

DÉFINITION

Structure de proximité s'adressant à tous les publics et développant des actions collectives qui reposent sur le lien social, la mixité, la prise de responsabilité...

SOUTIEN

Conventionnée par la CAF, la FD est dotée d'un budget pour soutenir les activités et projets ayant pour vocation de réunir entre autres les familles.

INTERLOCUTEUR-ICE

Myriam Mathis
06 10 40 53 68
myriamfdfr71@gmail.com
et
Clément Cotillard
06 21 21 70 88
clementfdfr71@gmail.com

Ceci n'est qu'un des nombreux exemples de soutien qui vous est proposé par la Fédération. Vous pouvez nous interpellier sur n'importe quelle thématique et nous définirons un accompagnement selon les modalités qui vous conviennent (visio, rendez-vous physique), adapté et aussi longtemps que nécessaire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Parce que nous savons que constituer un dossier de subvention peut être une étape complexe, l'équipe salariée vous accompagne selon vos besoins. La FD effectue par ailleurs un travail de veille tout au long de l'année sur les subventions et appels à projets pour vous les partager, afin que vous ne passiez à côté d'aucune opportunité !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour aller plus loin sur Guid'Asso, la FD est labellisée Guid'Asso Information :

- porte d'entrée pour les associations ayant une ou des questions,
- informations sur les fondamentaux de la vie associative,
- obtention de renseignements sur les démarches essentielles,
- renvoi vers une structure d'accompagnement si besoin.

FORMATIONS

POURQUOI ?

Afin d'assurer son rôle de tête de réseau départemental et de répondre aux attentes qu'elle entend ici et là, la Fédération a décidé de mettre en place un cycle de formations en adéquation avec les besoins exprimés par les bénévoles. Elles sont accessibles gratuitement et sans pré-requis.

DES COMPÉTENCES :

Ces formations s'appuient sur les compétences et les champs d'action des salarié-es, la plupart du temps accompagnés par des bénévoles du réseau qui, de par leur profession et/ou leurs missions dans leurs associations, ont à cœur de partager leurs savoir-faire.

LES THÉMATIQUES

de septembre à décembre

Bases de la communication et initiation à Canva
30.09 à Chalon-sur-Saône et 12.12 à St-Julien-de-Jonzy

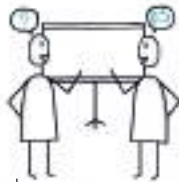
Initiation à la méthodologie de projet
12.09 à Chalon, 03.10 à St-Julien, 07.11 à Fontaines, 14.11 à La-Chapelle-Nauda, 05.12 à Ozenay

Bases de la comptabilité et découverte de BasiCompta
26.08 à Baudemont, 03.10 à Fontaines

Mise en oeuvre d'une séance de cinéma
Entre le 28.09 et le 02.10

La voix et le corps au service de sa communication
24.09 à La-Chapelle-Nauda, 30.09 à St-Point, 14.10 à St-Gengoux-le-National

Réseaux sociaux : se familiariser avec Instagram et Facebook
21.11 à Ozenay



Description détaillée et inscriptions sur
<https://formations-benevoles-bourgognefranchecomte.org/>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si nous pouvons vous proposer certaines de ces formations, c'est grâce au FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative). Celui-ci soutient

- la formation des bénévoles (FDVA 1),
- le fonctionnement et les projets innovants (FDVA 2).

Contactez-nous si vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif.

ADHÉSION

RÉPARTITION DU COÛT

	Répartition				
	Adhésion	CNFR	FDFR	RC	IA
Reconduction	140 € / an	60 €	80 €	Déclenchées par les adhésions individuelles	
Premier pas	70 €	60 €	10 €	Déclenchées par les adhésions individuelles	
Adhérent-e individuel-le	17 €	4 €	12,19 €	0,39 €	0,42 €
				Facultatif mais fortement recommandé	
Carte 8 jours	5 €	3 €	2 €	1,10 € inclus	

L'étape nécessaire

Envoyez votre règlement (chèque ou virement) afin que nous puissions valider votre demande !

Des questions ?

Contactez Sylvie MEUNIER, la secrétaire de la Fédération, qui vous aidera avec plaisir !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Fédération propose un tarif spécial pour les nouvelles associations :

- entre le 1^{er} septembre et le 28 février :
70€ la première année et 140€ les années suivantes
- après le 1^{er} mars :
35€ la première année, 70€ la deuxième puis 140€ les années suivantes

ADHÉSION

PREMIÈRE FOIS / RENOUELEMENT

PREMIÈRE FOIS

Constituez un dossier à remettre à la Fédération. Après accord du Conseil d'Administration, la FD envoie les éléments à la CNFR qui ouvre un **nouvel espace Gestanet**.



RENOUELEMENT

Demandez l'ouverture de vos droits d'adhésion en cochant la **case** prévue à cet effet. Une fois votre paiement reçu, la FD **valide** et ouvre votre espace.



CARTES À L'ANNÉE

Les personnes prenant part à vos activités doivent être inscrites dans Gestanet. Commandez **autant** de cartes que vous avez d'adhérent-es et envoyez votre règlement.



CARTES PONCTUELLES

Les personnes venant de façon ponctuelle (atelier, bénévole lors d'un événement...) sont couvertes par la **carte 8 jours**. Là aussi, il faut envoyer un règlement pour validation.



La carte, plus qu'une assurance, l'appartenance à un mouvement dont les membres ont des objectifs partagés et des aspirations communes, avec la volonté de soutenir les valeurs revendiquées depuis plus de 60 ans !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous devez assigner pour chacun-e de vos adhérent-es une carte sur votre espace Gestanet et remplir sa fiche de renseignements. En effet, sans cela, vous ne pouvez pas bénéficier de l'assurance et de la protection qu'elle offre puisqu'à ses yeux, votre association sera considérée comme étant en "sommeil". En résumé, un-e adhérent-e = une carte !

ASSURANCES

LA BASE

Le partenariat avec la SMACL, négocié par la CNFR, apporte une couverture indispensable à votre protection, afin de pouvoir exercer vos missions en toute sécurité, grâce à des tarifs défiant toute concurrence.

Lors de votre demande d'adhésion sur Gestanet, cochez la case "Je souhaite bénéficier de l'assurance du mouvement" afin d'être couvert-e (et cela, sans coût supplémentaire).

GARANTIES

Via Assur'Options, il est possible de simuler une souscription et valider des garanties complémentaires :

- biens mobiliers ou immobiliers,
- véhicules à moteur ou bateaux,
- etc.

Attention : Votre chèque pour les garanties complémentaires doit être adressé à l'ordre de la CNFR mais envoyé à la Fédération. Celle-ci se charge ensuite de le transmettre.

CARTES ET ASSURANCE

Trois possibilités vous sont désormais proposées :

- 1) Cartes avec responsabilité civile (RC) et avec individuelle accident (IA)
- 2) Cartes avec RC et sans IA
- 3) Cartes sans RC et sans IA



Dans les cas 2 et 3, vous avez obligation de vérifier auprès de chacun-e de vos adhérent-es s'il-elle est bien couvert-e. Pour un esprit tranquille, gagner en temps et n'avoir qu'un-e seul-e interlocuteur-ice, nous vous recommandons de cocher et de commander des **cartes avec RC et IA !**

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas d'accident (adhérent-e blessé-e, intempérie...), c'est la Fédération qui fait le lien avec l'assurance. Sur votre espace Gestanet, dans la rubrique "Outils / Réseaux", vous pouvez télécharger la déclaration d'accident dans "Accident". Vous transmettez ensuite votre dossier complet à la FD qui se charge de le faire parvenir à la SMACL et s'occupe du suivi.

MÉCÉNAT

DÉFINITION

Le **rescrit fiscal mécénat** est la confirmation de l'administration selon laquelle l'association peut **recevoir des dons** et **délivrer des reçus fiscaux** et qui lui ouvre l'accès au mécénat structure, qu'il soit public comme privé.

Pour **rappel**, la réduction d'impôt est de :

- 66% pour les particuliers,
- 60% pour les entreprises.

CRITÈRES

Trois critères cumulatifs sont à démontrer :

- le caractère non lucratif de l'activité principale,
- la gestion désintéressée,
- l'absence de fonctionnement au profit d'un cercle restreint de personnes.



PRÉCISIONS

Mettons fin à quelques idées reçues à ce sujet :

- la démarche est gratuite,
- elle n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée,
- une petite association peut faire une demande.

NOUVEAUTÉ

Si nous vous parlons du **rescrit fiscal mécénat**, c'est parce que le dossier de la Fédération a été accepté ! Si vous souhaitez faire un don, contactez-nous pour connaître la procédure à suivre et/ou si vous connaissez quelqu'un / une entreprise susceptible d'être intéressé-e, n'hésitez pas à nous / lui en parler !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il n'est pas obligatoire d'être une association reconnue d'utilité publique pour prétendre au mécénat ; l'intérêt général au sens fiscal du terme est une notion plus accessible. La démarche exige néanmoins de la rigueur : les trois critères à démontrer, un dossier à constituer et un délai d'instruction qui peut prendre plusieurs mois. Renseignez-vous auprès de la FD si besoin !

ÉQUIPES

LES SALARIÉS

			
Stéphane FONS Directeur Suivi global (finances, juridique, comptabilité...)	Sylvie MEUNIER Secrétaire Adhésions, assurances, Gestanet, BasiCompta...	Simon BLOT Chargé de mission Circuit CinéVillage, prestations plein air...	Martin DEBARBAT Assistant cinéma Dispositifs scolaires, animations jeune public...
			
Myriam MATHIS Chargée de mission Transition écologique et sociale, vie du réseau...	Clément COTILLARD Chargé de mission Culture(s), formations (coordination)...	Alizée POUVERIN Chargée de com' Conseils, réalisation de supports, Guid'Asso...	

LES BÉNÉVOLES

Le Conseil d'Administration est composé d'une quinzaine de membres issus de tous les secteurs géographiques : président-es des FRGS, référent-es des Pôles ou Commissions, membre partenaire (MSA) et une salarié-e portant la voix de l'équipe. Il se réunit tous les deux mois pour définir les orientations de l'association, gérer les ressources de cette dernière, décider des admissions de nouvelles structures, organiser l'AG, etc.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La cooptation est le principe selon lequel le Conseil d'Administration décide de l'admission de nouvelles personnes en son sein suite aux propositions du groupe. De ce fait, vous pouvez l'intégrer quand vous le souhaitez, tout au long de l'année en manifestant votre souhait de nous rejoindre. En effet, l'adhésion peut provoquer une addiction et l'envie de devenir bénévole à la FD !



COORDONNÉES



Adresse :

Hameau de l'Eau Vive, 71960 La Roche Vineuse

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
(N'hésitez pas à passer un coup de fil pour vous assurer qu'il y a bien quelqu'un !)

Téléphone et mail :

03 85 36 62 06 – fdfr.71@wanadoo.fr

Réseaux :

Site : <https://fdfr71.foyersruraux.org>

Facebook : FDFR 71 – Foyers Ruraux et Instagram : foyersruraux71



POUR TOUTE QUESTION



Votre interlocutrice privilégiée est Sylvie MEUNIER :

les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, les mercredis et vendredis de 13 h 30 à 17 h

(sous réserve de changements à la rentrée dont nous vous tiendrons informées !)



À VOS CÔTÉS



Direction : Stéphane FONS

06 12 09 42 52 – direction.fdr71@gmail.com

Secrétariat / administration : Sylvie MEUNIER

03 85 36 62 06 – fdfr.71@wanadoo.fr

Cinéma : Simon BLOT et Martin DEBARBAT

06 49 11 37 30 – simon.cinevillage71@gmail.com

06 23 15 61 92 – martin.cinevillage71@gmail.com

Cultures : Clément COTILLARD et Alizée POUVERIN

06 21 21 70 88 – clement.fdr71@gmail.com

06 49 11 40 93 – alizee.fdr71@gmail.com

Tisseurs de Liens : Myriam MATHIS

06 10 40 53 68 – myriamfdr71@gmail.com

Communication et Guid'Asso : Alizée POUVERIN

06 49 11 40 93 – communication.fdr71@gmail.com

